

EN TOUT TEMPS AVANT ADMINISTRATION D'UN OPIACÉ

TOUTES VOIES D'ADMINISTRATION (PO, IR, TRANSDERMIQUE, SC, IM, IV)
TOUT AU LONG DE L'HOSPITALISATION (1^{er} 24 hrs ET post 24 hrs)

- Signes vitaux complets
- Intensité douleur
- Degré de sédation
- État respiratoire (fréquence, amplitude, rythme, ronflements)

ADMINISTRATION DE L'OPIACÉ

1^{er} 24 heures

AU PIC D'ACTION

Selon la molécule administrée et la voie d'administration (Voir tableau au formulaire)

Pour toutes les voies d'administration
sauf IV :

- Intensité douleur
- Degré de sédation
- État respiratoire (fréquence, amplitude, rythme, ronflements)

SIGNES VITAUX PRN
(selon jugement clinique)

Si IV : q 5 min. ad
pic d'action de l'opiacé :

- Intensité douleur
- Degré de sédation
- État respiratoire (fréquence, amplitude, rythme, ronflements)

AU PIC D'ACTION :
PRENDRE TA

PENDANT LA DURÉE D'ACTION

Selon la molécule administrée et la voie d'administration (Voir tableau au formulaire)

Si PO/IR/Transdermique :
Surveillance PRN par la
suite selon jugement
clinique

Si IM/SC : q 1 à 2 heures
pour la durée d'action de
l'opiacé :

- Intensité douleur
- Degré de sédation
- État respiratoire (fréquence, amplitude, rythme, ronflements)

SIGNES VITAUX PRN
(selon jugement clinique)

Si IV : q 15 minutes pour la
durée d'action minimale de
l'opiacé :

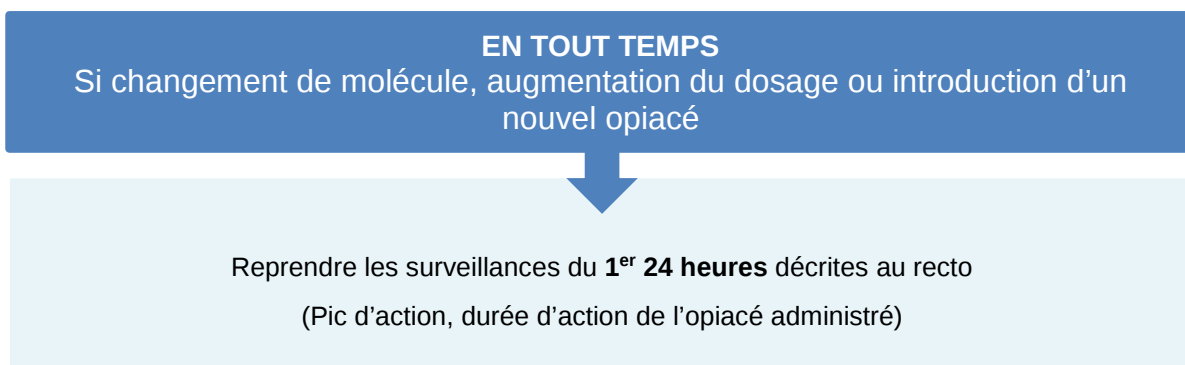
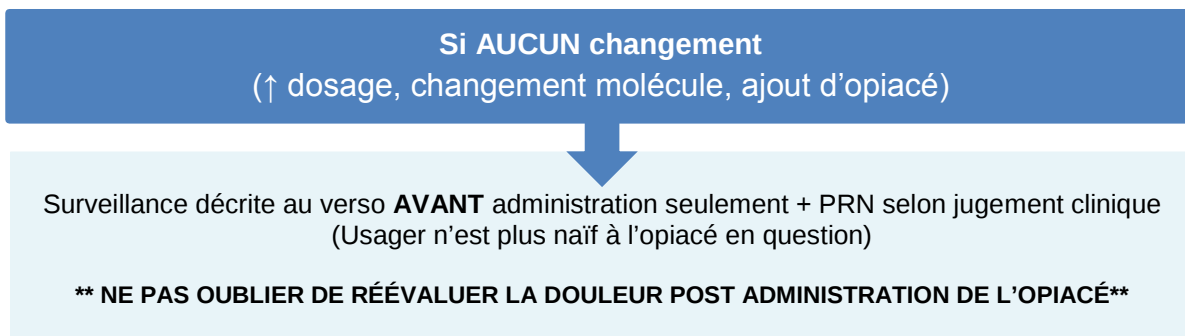
- Intensité douleur
- Degré de sédation
- État respiratoire (fréquence, amplitude, rythme, ronflements)

SIGNES VITAUX PRN
(selon jugement clinique)

AIDE-MÉMOIRE CLINIQUE

Administration et surveillance d'un usager sous opiacés en centre hospitalier

POST 1^{er} 24 HEURES



Référence(s)/Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest. (En vigueur 2018-10-17). Surveillance clinique des usagers qui reçoivent des opiacés ayant un effet dépressif sur le système nerveux central (Règle de soins n° RSI-6018). Valleyfield : CISSS Montérégie-Ouest.			
Direction émettrice	Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire	Entrée en vigueur :	2019-04-15
AMC-DSIEU-6010 (2019-04)		Révision :	